



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023 le 27 avril à 19h à la Grand-Rue 14

1. Accueil et prière

La présidente salue M. le curé, M. le prévôt, les personnes présentes et ses collègues du conseil.

Cette assemblée a été convoquée régulièrement, conformément aux Statuts, par la Feuille Officielle, la feuille dominicale et le site.

Elle remercie M. le curé Philippe Blanc de placer cette séance sous la protection divine.

Elle se permet de rappeler que seuls les paroissiens de St-Nicolas/St-Paul et Bourguillon ont droit de vote, ceux-ci ont reçu un carton de couleur afin de faciliter le travail du scrutateur

1 scrutateur est nommé : Mme Kastellane
28 personnes présentes
20 paroissiens qui ont le droit de vote.

Se sont excusés : Mme Françoise Magne, Mme Isabelle Mauron, M. Olivier Panchaud, M. Etienne Hamoir, M. David Krienbuhl, Mme Véronika Havran.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Accueil, prière
2. Approbation de l'ordre du jour et nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport annuel du conseil de paroisse
5. Rapport sur les travaux effectués et à venir
6. Comptes 2022, approbation / Budget 2023, adoption
Présentation des comptes 2022 et budget 2023 de l'Unité pastorale Notre-Dame
7. Élection des membres de la commission financière pour la nouvelle législature (2023-2028)
8. Fixation des coefficients d'impôts paroissiaux (dès le 1er janvier 2024)
 - Personnes morales (inchangé)
 - Personnes physique (baisse de 7% à 6%, resp. de 20% à 18%)
9. Association des paroisses du décanat de Fribourg
 - Discussion et approbation des statuts
10. Rapports pastoraux (francophone et alémanique)

11. Nomination des candidats au poste de délégués de l'UP Notre Dame aux l'assemblées de la CEC pour la nouvelle législature (2023-2028)

12. Divers

V Murith informe juste que M. le curé qui doit enchaîner à l'AG de St-Pierre fera son rapport pastoral juste après le rapport du conseil.

Il est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Selon notre habitude, le procès-verbal n'est pas lu. Il a été mis à votre disposition dans les cures depuis quelques semaines, ainsi que sur le site de la paroisse.

Pas de question, il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du conseil de paroisse

La présidente dit qu'elle sera brève car cette assemblée, dernière de la législature, est chargée. Des informations et des précisions vous seront données lors des différents points que nous allons voir.

Elle souligne tout de même que le projet d'Association les a beaucoup occupé les conseils des 8 paroisses. Les statuts, fruit de leur travail, vont vous être présentés et ce sera à vous, paroissiens, de décider si vous les acceptés pour nouvelle façon plus collaborative de proposer la pastorale.

En octobre, Mme Marilyne Andrey-Uldry a été engagée comme secrétaire du conseil. Fin 2022, après 20 ans au service de notre paroisse, Mme Maria Vullo a donné sa démission. Les membres la remercient chaleureusement pour cette fidélité, elle a été d'une aide précieuse dans des moments compliqués grâce à une étroite collaboration avec la présidente et la commission financière.

Suite à la mise au concours du poste et à différentes étapes, Mme Andrey, dont c'est la formation, a accepté d'occuper aussi le poste de caissière-comptable, tâche qu'elle assure depuis le 1^{er} janvier 2023.

La collaboration a commencé sur les chapeaux de roues. En effet, elle pensait pouvoir compter sur les conseils de Mme Vullo pour la reprise. Malheureusement, celle-ci a été atteinte dans sa santé. Elle lui souhaite un prompt et total rétablissement.

Elle termine en rappelant que si nous pouvons continuer à faire vivre nos communautés, si l'esprit de notre foi continue à nous guider, c'est grâce à vous : bénévoles, collaboratrices et collaborateurs, prêtres et agents pastoraux et vous, paroissiennes et paroissiens. MERCI.

La présidente passe la parole à notre curé pour la pastorale puisqu'il doit se rendre à l'assemblée paroissiale de St-Pierre qui commence dans une heure.

M. le curé Philippe Blanc :

Message pastoral (doc joint)

Mme Ducrocq aimerait un petit livret regroupant toutes ces modifications car il y a beaucoup de termes nouveaux. Cela aiderait à avoir une vision globale : Décanat, Pôle, paroisse, UP...

V. Murith répond qu'il faut d'abord finaliser l'Association et quand ces statuts seront approuvés, les équipes pourront mettre sur papier la nouvelle structure.

Mme Kastellane souligne que la cure St-Nicolas est à l'abandon !

L'abbé Blanc répond que non, il y a déjà un chapitre actif et le prévôt J-J Martin est en charge de l'aspect liturgique et pastoral pour la communauté St-Nicolas. Bien d'autres paroisses n'ont plus de curé. Il aime à rappeler que sur le canton de Fribourg, 60 % des prêtres sont d'origine étrangère.

V Murith ajoute que la présence d'un curé à la cure compte, mais que malheureusement, ils ne sont pas au pluriel.

Mme Kastellane demande alors ce que devient la cure ?

V. Murith dit qu'ils espèrent qu'à la rentrée un curé viendra s'y installer, mais qu'il n'y a pas d'information assez précise pour l'instant. La cure est grande mais 1 seul curé peut y habiter. De plus maintenant, les prêtres aiment mieux vivre en communauté.

5. Bâtiments

La présidente passe la parole à M. André Schenker, responsable des bâtiments. Il explique, dans l'ordre d'exécution, à l'aide de diapositives, divers travaux exécutés durant l'année à St-Paul et à St-Nicolas.

Travaux réalisés :

- Réparation et remplacement des tubulures de postage en plomb du Positif IV de l'orgue Mooser de la Cathédrale Saint-Nicolas.
- Introduction du chauffage à distance (CAD) pour la cure St-Nicolas (novembre 2022)
- Travaux de requalification du Bourg en lien avec la cure et la cathédrale Saint-Nicolas en cours. Abaissement de la chaussée d'env. 30 cm devant la chapelle mortuaire et la cure. Pavage en cours autour de la cathédrale
- Réfection de toutes les chaises de l'église Saint-Paul
- Mise en place de la nouvelle icône de Saint-Paul dans notre église du Schoenberg
- Mise en place de la statue de la Vierge et déplacement des lumignons
- Réfection de la tablette des vitraux de l'église St-Paul

Travaux prévus en 2023-2024 :

- Une nouvelle brochure sur la chapelle du St-Sépulcre.
- Amélioration de la chapelle mortuaire suite aux travaux dans la rue et l'introduction pour le chauffage à distance.
- Participation de la Paroisse au projet d'un nouvel éclairage pour la cathédrale (en coordination avec l'Etat de Fribourg)
- Diverses réparations pour nos salles paroissiales de la Grand-Rue 14
- Changement de la centrale téléphonique à la cure
- Contrôle des canalisations au Centre St-Paul
- Etude pour la mise en place de la cloche des Sœurs du Bon Pasteur
- Etude pour le nettoyage des façades de l'église St-Paul

Mme Bertsch demande si cela ne serait pas mieux de repeindre en blanc. A Schenker dit que c'est un béton, on ne peut pas peindre du béton, on ne peut que le nettoyer.

6. Comptes 2022 et budget 2023, comptes et budget de l'UP. Rapport de la commission financière. Approbation.

En l'absence pour des raisons professionnelles de O. Panchaud, responsable des finances, la présidente présente le document.

Elle souligne que pour les comptes 2022, nous avons un important bénéfice de CHF 945'617,08 alors qu'une perte de CHF 32'252,45 était annoncée. Ce très bon résultat est dû à un versement supplémentaire de CHF 700'000.- du BIP (dissolution d'une réserve de 3mio qui a permis à chaque paroisse de la ville de recevoir CHF 500'000.- et versement supplémentaire de CHF 200'000.-).

Pour 2023, le versement annoncé sera de CHF 700'000.-.

Dans ce bon résultat il faut aussi tenir compte d'un solde d'impôts des personnes physique 2022 relativement important.

Pour le budget, vous constatez une perte annoncée de CHF 65'718.-. Et cette fois, nous avons élaboré ce budget avec prudence car la commune nous annonce une diminution de revenu sur les personnes physiques de CHF 350'000.- à 380'000.-.

Notre participation à l'UP est de CHF 508'734.-, soit un peu inférieur à 2022. Et notre participation au Seelsorgeverband est de CHF 271'152.- (l'augmentation de leur budget est due à l'adaptation des salaires et à une demande de réserve pour imprévus pastoraux de CHF 25'000.-).

Elle développe aussi les points suivants :

Fond chœur-mixte : en 2022 nous avons octroyé CHF 32'500.- à la BCU pour la gestion du fond du chœur de la Cathédrale.

Sentier de l'abbé Bovet : en 2023 nous offrons un don de CHF 2'500.- à la commune de Sâle qui a créé un sentier interactif sur la vie de l'abbé Bovet.

Brochure Saint Sépulcre : nous allons continuer notre collection en réalisant une nouvelle brochure, CHF 10'000.- au budget pour le début du travail.

Adaptation au renchérissement et augmentation de salaire : nous avons accordé 3% d'augmentation à notre personnel.

Soutien au Liban : par des quêtes et des dons, nous avons soutenus plusieurs projets.

Fond-COVID : nous avons décidé de distribuer le solde du Fond Covid reçu du BIP aux communautés des Sœurs de la Maigrage et de Montorge ainsi qu'aux Frères Carmes et à la crèche parentale au Pérou soutenue par le prévôt.

Quêtes : les quêtes sont maintenant annoncées dans la FD, vous pouvez ainsi prendre connaissance de vos dons.

Il n'y a pas de question pour les comptes.

Elle présente maintenant le budget UP qui est inclus dans le nôtre. Celui-ci est élaboré en collaboration avec l'EP et cette année avec aussi l'UPSJ.

Concernant les dons pour l'Ukraine, Mme Kastellane souhaite connaître notre pratique.

V Murith informe que du matériel médical et des médicaments leurs a été envoyé, pas d'argent en cash. Maintenant les paroisses sont moins sollicitées mais qu'il y a encore des quêtes comme celle du jeudi Saint.

Mme Ducrocq trouve dommage qu'il n'y est pas assez de communication pour les soutiens de projet. On devrait en parler plus.

V Murith répond que c'est pour cela qu'il faut venir à l'AG, c'est le lieu idéal pour recevoir des informations et en demander. Les paroissiens doivent prendre conscience qu'il n'y a pas que des salaires, les bâtiments ou des frais administratifs avec leurs impôts, mais bien d'autres choses, surtout d'autres choses. Toutefois, le conseil peut essayer d'être plus communiquant.

La présidente passe la parole au représentant de la commission financière M. Sacerdoti qui nous donne lecture du rapport.

Nous passons au vote pour les comptes 2022:

VOTE 14 OUI 0 NON 6 ABSTENTIONS

Nous passons au vote pour le budget 2023:

VOTE 14 OUI 0 NON 6 ABSTENTIONS

La présidente remercie ces collègues du Conseil ainsi qu'à l'équipe pastorale pour leur confiance et leur soutien. Elle remercie également chaleureusement la commission financière avec laquelle ils travaillent étroitement.

Elle termine en disant qu'ils sont conscients que leur rôle principal est de soutenir la pastorale. Mais pour cela il faut une bonne administration, ce qu'ils essayent de faire. Leur gestion ne serait pas bonne s'ils n'y ajoutaient pas la foi qui les anime et confirme leur mission. La collaboration entre chacun est donc très importante. Avec écoute et respect, avec la reconnaissance du travail et de l'engagement de chacune et chacun.

M. Clément demande si c'est vraiment nécessaire de mettre les feuilles dominicales sur papier glacé. Cela ferait des économies.

V Murith dit que les feuilles dominicales sont un outil que les gens apprécient et qu'elles ne sont pas imprimées sur du papier glacé. Ph Blanc ajoute que c'est plus lisible en couleur. Th Schüler termine en disant que les copies couleurs et le papier glacé ne sont pas plus chers.

7. Election des membres de la Commission Financière pour la nouvelle législature.

Les 3 membres actuels, M. Sacerdoti, M. Hamoir et M. Krienbuhl se représentent.

VOTE 14 OUI 0 NON 6 ABSTENTIONS

8. Fixation des coefficients d'impôts dès le 1^{er} janvier 2024

Proposition de baisser le taux les personnes physiques :

- Sur le revenu de 7 % à 6 %
- Sur la fortune de 20 % à 18 %

Elle présente l'argumentaire (doc joint). Et précise que pour que cela se fasse il faut que toutes les paroisses de la ville acceptent.

A Sacerdoti explique que le pré-avis de la commission financière est négatif. Celle-ci estime qu'il n'y a pas eu de vraie analyse sur les conséquences financières pour les années à venir. Elle craint qu'avec une diminution des rentrées il faille diminuer le personnel et les investissements.

Mme Ducrocq dit qu'il est urgent de s'ajuster aux autres paroisses extérieures à la ville avec lesquelles nous collaborons (VSG + Givisiez/Granges-Paccots)

Certains voudraient connaître les décisions des paroisses qui ont déjà eu leur AG. Le conseil estime que nous devons voter en toute liberté. Aucune information n'est transmise.

VOTE 10 OUI 3 NON 7 ABSTENTIONS

V Murith informe après le vote que toutes les paroisses ont dit oui sauf les paroisses de St-Pierre et St-Jean qui n'ont pas encore eu leur assemblée générale.

9. Association des paroisses

Elle passe la parole à M Bugnon pour la présentation du projet et la lecture des Statuts. Comme dit en ouverture, ces Statuts ont demandé une année de travail. Ils sont approuvés par le Conseil exécutif de la CEC.

Pour revenir un peu sur l'historique, les EP et les conseils des 8 paroisses de nos deux UP ont constaté que certaines choses se faisaient en doublon et qu'on perdait du temps sur quelques projets. L'idée est donc de mettre les compétences en commun et d'améliorer l'efficacité afin d'aller vers une meilleure pastorale et d'éviter trop d'administratif.

Comme première étape par exemple, ils ont centralisé le versement des salaires des catéchistes. La Confirmation se fait depuis plusieurs années au niveau décanal. Il y a aussi la pastorale des funérailles.

V Murith précise qu'ils vont élaborer rapidement dans notre UP une autre clé de répartition que le nombre de messes dans chaque paroisse.

Mme Ducrocq demande pourquoi la paroisse a 2 entités ?

Ph Blanc répond que la paroisse a 2 communautés bien distinct, St-Nicolas et St-Paul.

Mme Kastellane demande si les UP vont disparaître ?

Ph Blanc dit qu'à terme oui. Et V Murith ajoute que nous devons quand même terminer l'exercice comptable et que les différents territoires paroissiaux demeurent.

VOTE 19 OUI 0 NON 1 ABSTENTION

10. Rapports pastoraux

M. le prévôt Jean-Jacques Martin

Il propose de créer, re-cr  er, un conseil de communaut      St-Nicolas (il y en a d  j   un    St-Paul) et lance un appel    toutes personnes qui s'y int  resseraient. Elles peuvent s'inscrire aupr  s de lui.

Il a aussi rencontr   le groupe de lecteurs pour am  liorer l'organisation et les absences et/ou oublis !

M le cur   mod  rateur Ludovic Nobel

Il commence avec quelques chiffres. Il y a 3700 fid  les dont 1'200 de STN/STP

Il souligne 3 points qu'ils ont mis en avant durant l'ann  e :

la diaconie avec :

- le soutien aux ukrainiens (informatique, cours d'appui, un jardin)
- refaire le lien avec les a  n  s en allant vers eux en demandant leurs besoins, les rencontrer lors de leur 80 ans.
- les r  fugi  s et enfants de r  fugi  s (Foyer Les passereaux)

la liturgie avec 3 lieux :

- le Sch  enberg,
- le Christ Roi,
- Ste-Th  r  se pour   tre mieux situ  

Avec une question : La liturgie est-elle adapt  e    la vie d'aujourd'hui ?

la communication avec :

- le bulletin de paroisse,
- le site internet
- maintenant un compte Instagram pour toucher plus pr  cis  ment les jeunes.

Il termine avec des remerciements pour les manifestations partag  es, les locaux mis    disposition, les c  l  brations communes et nous souhaite une ann  e heureuse et pour tous les pays en guerre une paix proche.

11. Nomination des candidats au poste de d  l  gu  s de l'UPND aux l'assembl  es de la CEC pour la nouvelle l  gislation

Deux candidats sont pr  sent  s par M. Bugnon, il s'agit de V. Murith et Th. Sch  ler pour 5 ans.

VOTE 16 OUI 0 NON 4 ABSTENTIONS

La pr  sidente passe la parole    Walter Buchs pour la pr  sentation du d  l  gu   al  manique.

Walter Buchs dit qu'il a représenté l'UP pendant ces 5 dernières années donc pas de candidat pour la partie alémanique car la Paroisse du Christ-Roi a proposé Hans Rahm.

12. Divers

Mme Bertsch se demande quelle est cette liste qu'elle a signée il y a quelque temps. V Murith lui répond qu'en signant cette liste, elle soutient les personnes qui se présentent à l'élection de conseiller de paroisse. Elle explique que oui ils sont anciens mais qu'il est difficile que trouver de nouveaux bras.

Mme Bertsch ne comprend pas qu'on lui ait interdit d'utiliser une salle pour les devoirs surveillés à St-Paul.

V Murith lui explique que cette salle est une salle de conférence et qu'elle doit rester propre et praticable. Le soir où le conseil y a siégé, elle était sale et les tables démontées et branlantes. Il a donc été demandé au responsable de l'Equipe diaconie qui gère cette action que les enfants, faisant les devoirs surveillés dans cette salle ne mangent pas à l'intérieur, qu'ils aient des sous-mains et qu'elle soit nettoyée.

Mme Bertsch trouve qu'ils auraient pu venir discuter face à face, qu'ils sont les bienvenues pour communiquer et faire connaissance.

Mme Ducrocq dit qu'il y a un risque qu'ils mettent de la distance entre les fidèles et l'administration.

V Murith explique qu'elle n'a pas le temps de rencontrer tout le monde et que lien et les discussions doivent se faire par les agents pastoraux. Th Schüler ajoute qu'ils feront tout leur possible pour mieux communiquer et trouver des solutions.

Mme Marianne Pohl remercie la présidente et tout son conseil de paroisse pour leur travail, elle sait que derrière tout ce qui a été présenté ce soir il y a un investissement énorme.

Comme il n'y a plus d'autres questions, la présidente termine en remerciant M. le prévôt, M. le curé, les prêtres et les membres de l'EP ainsi que ses collègues du Conseil de paroisse pour leur précieuse collaboration. Elle remercie également la commission financière.

Elle remercie aussi les paroissiennes et paroissiens présents, pour leurs interpellations qui les font avancer et leur confiance qui les motive. Ils mettront tout en œuvre pour en être digne et leur présence est pour eux une marque importante de reconnaissance.

Elle remercie enfin le personnel de St-Nicolas, particulièrement les sacristains, Mme Aviola qui a préparé l'apéritif qui suit, les secrétaires pour les préparations de dernières minutes.

L'Assemblée se termine à 21h 35.

Etabli à Fribourg, le 3 mai 2023

Valentine Murtih
Présidente

Marilyne Andrey
secrétaire de paroisse